



Signature d'une convention cadre entre le ministère des Armées et la Guilde française des scénaristes

La Guilde française des scénaristes se réjouit de la signature ce mardi 26 septembre, par Florence Parly, ministre des Armées et Pauline Rocafull, présidente de la Guilde française des scénaristes, à l'Hôtel de Brienne, d'une convention cadre visant à favoriser l'écriture de scénarios sur le thème de la défense.

Cette convention, qui a pour vocation de renforcer les liens entre la Mission cinéma, créée par le ministère des Armées au sein de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DlCoD) et la Guilde qui regroupe plus de 300 scénaristes, permet aux auteurs de bénéficier de conseils et d'expertises en matière de Défense.

L'objectif est de leur ouvrir l'accès à de nombreuses sources d'information et de documentation destinées à contribuer à la crédibilité et au développement d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques liées aux enjeux de la Défense, tout en garantissant une indépendance éditoriale.

À cet effet, les auteurs pourront notamment être accueillis en immersion (« résidence d'écriture ») au sein d'entités d'armées, de directions, de services du ministère des armées, ou sur le terrain, et d'y suivre les activités des personnels civils et militaires.

Cette aide concrète proposée par le ministère des armées et pilotée en partenariat avec la Guilde des scénaristes, vise à offrir aux auteurs les conditions propices et optimales de découverte des réalités des armées, dans le cadre de projets de scénarios de fictions destinés à la production audiovisuelle et cinématographique, déjà en phase de développement.

Par ailleurs, la Mission Cinéma s'attachera, dans la mesure du possible, à donner accès à l'ensemble des informations permettant d'assurer le développement de scénarios originaux (accueil d'auteurs en point presse, consulting).